

# Maître-Nageur Sauveteur (H/F)

## MISSIONS

La Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan recrute pour la période du 06 juillet au 31 août 2026 dans le cadre d'un contrat saisonnier, un Maître-Nageur Sauveteur (MNS) qui aura pour missions principales de coordonner et mettre en œuvre sur les plans technique, pédagogique, éducatif et social les activités aquatiques de la piscine intercommunale d'Avallon.

Il reviendra ainsi à la personne recrutée, sous la responsabilité du Responsable de la structure, de :

- Assurer la surveillance des bassins et la sécurité des usagers,
- Assurer les premiers soins d'urgence avant l'arrivée des services de secours,
- Veiller à la bonne tenue des équipements.

## PROFIL

### COMPETENCES ET QUALIFICATIONS :

- Réglementation des activités aquatiques,
- Règles d'utilisation du matériel aquatique et des équipements,
- POSS (Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours) et procédures d'urgence en cas d'incident,
- Force de proposition,
- Transmettre un savoir en s'adaptant au public,
- Gérer un groupe,
- Contrôler l'application des règles de sécurité.

### SAVOIR-ÊTRE

- Aptitude physique à l'exercice de la profession,
- Respect de la hiérarchie,
- Sens de la pédagogie, patience et disponibilité,
- Capacité en travailler en équipe,
- Adaptabilité en fonction des besoins du service,
- Autonomie, esprit d'initiative.

La Communauté de Communes Avallon Vézelay Morvan compte 48 communes et 19 000 habitants au cœur de la Bourgogne.

Elle s'identifie par une dynamique forte en termes de services au public et de politiques de projets : développement économique, plan climat air énergie territorial, transition écologique, pôle petite enfance-enfance-jeunesse, développement des infrastructures... Elle offre un cadre somptueux aux portes du Parc Naturel Régional du Morvan, un environnement préservé au cœur de la nature.

## CONDITIONS DE TRAVAIL



Avallon (89)



Catégorie B

Cadre d'emplois des Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives – ETAPS.



CDD 2 mois – du 06 juillet au 31 août 2026

Temps complet : 35 heures



Rémunération statutaire et régime indemnitaire (IFSE)

## CONDITIONS PARTICULIERES

**Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des obligations de service (samedi et dimanche matin).**

Être titulaire du BNSSA ou BPJEPSANN.

## PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

**Date limite de candidature : le 26/06/2026**

Date de prise de poste : 6 juillet 2026.

Envoyez votre candidature : CV + copie des diplômes + lettre de motivation au Président de la CCAVM par mail au courriel suivant : [alexandre.jourdan@cc-avm.fr](mailto:alexandre.jourdan@cc-avm.fr) ou par courrier adressé au Directeur Général des Services de la CCAVM 9, rue Carnot 89200 Avallon avec la mention "candidature ne pas ouvrir".

**Cette offre vous intéresse ? Rejoignez notre équipe !**